

20/06/11

RESTAURATION / ACCUEIL PERISCOLAIRE / ACCUEIL DU MERCREDI

Nom de l'école de l'enfant : Maternelle Primaire
 niveau scolaire (cp,ce1 ...) :
 Date de naissance:.....
 Nom et prénom de l'enfant :

Veillez remplir le document en cochant les différentes possibilités qui vous sont proposées
Obligation de remplir la FICHE SANITAIRE, accompagnée des photocopies du carnet de vaccinations

INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL:OUI NON

la sécurité des enfants atteints d'allergies ou de certaines maladies est prise en compte dans le cadre
 d'une démarche appelée Projet d'Accueil Individualisé ou PAI .Si votre enfant est dans cette situation
 un PAI a t 'il été mis en place avec le médecin scolaire? OUI NON en quelle année :

INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE MUNICIPAL (7h30/8h50 et 16h30/18h30)

le **FORFAIT MENSUEL MATIN OU SOIR** correspond à une utilisation régulière de l'accueil sur l'année
 facturation calculée sur 10 mois avec 15% de réduction à partir du 2ème enfant

forfait mensuel matin:	forfait mensuel soir :	Heure supplémentaire (18h30/19h30)
4 jours / semaine <input type="checkbox"/>	4 jours / semaine <input type="checkbox"/>	Heure supplémentaire : <input type="checkbox"/>
3 jours / semaine <input type="checkbox"/>	3 jours / semaine <input type="checkbox"/>	Forfait mensuel + de 7 soirs/mois <input type="checkbox"/>
2 jours / semaine <input type="checkbox"/>	2 jours / semaine <input type="checkbox"/>	

Le **FORFAIT SEMAINE ALTERNEE MATIN ET SOIR** correspond à l'utilisation
 de l'accueil 1 semaine / 2 le matin et 1 semaine / 2 le soir
 facturation calculée sur 10 mois avec 15% de réduction à partir du 2ème enfant

forfait semaine alternée matin et soir:	Heure supplémentaire (18h30/19h30)
4 jours / semaine <input type="checkbox"/>	Heure supplémentaire : <input type="checkbox"/>
3 jours / semaine <input type="checkbox"/>	
2 jours / semaine <input type="checkbox"/>	

Le **TARIF MATIN ET SOIR** correspond à une fréquentation de moins de 8 séances matin ou 8 séances soir / mois

tarif séance matin <input type="checkbox"/>	Heure supplémentaire (18h30/19h30)
tarif séance soir <input type="checkbox"/>	Heure supplémentaire : <input type="checkbox"/>

Le **TARIF OCCASIONNEL** correspond à une utilisation ponctuelle de l'accueil
 15% de réduction à partir du 2ème enfant

INSCRIPTION ACCUEIL DU MERCREDI (7h30 / 12h15 ou 7h30 / 18h30 + heure supplémentaire 18h30 / 19h30)

Accueil ouvert uniquement le mercredi matin pour Terves, St Porchaire et, Beaulieu
 Accueil ouvert toute la journée uniquement sur le site de René Héry / Dugesclin

veuillez indiquer le lieu d'accueil:

INSCRIPTION AU FORFAIT

FORFAIT JOURNEE <input type="checkbox"/>	FORFAIT DEMI JOURNEE <input type="checkbox"/>
Les forfaits correspondent à 27 mercredis facturés sur 35 mercredis sur l'année	

INSCRIPTION A LA JOURNEE OU 1/2 JOURNEE

j'inscris mon enfant le mercredi matin :	<input type="checkbox"/>
veuillez indiquer le lieu d'accueil:	
j'inscris mon enfant le mercredi après midi :	<input type="checkbox"/>
j'inscris mon enfant le mercredi toute la journée :	<input type="checkbox"/>
j'inscris mon enfant à l'heure supplémentaire :	<input type="checkbox"/>

INSCRIPTION	
Accueil René Héry/Dugesclin	<input type="checkbox"/>
repas du midi :	<input type="checkbox"/>
transport d'activité	<input type="checkbox"/>

DATE ET SIGNATURE:

